

*SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL*
Le vendredi 2 octobre 2015 à 19h30
À la salle communautaire de la municipalité de Duhamel
1890, rue Principale, Duhamel

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance régulière
 - 1.1 Nomination d'une secrétaire d'assemblée
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption des procès-verbaux du 4 et du 16 septembre 2015
 - 1.4
2. Finances
 - 2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois de septembre 2015
 - 2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois de septembre 2015
 - 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 25 septembre 2015
 - 2.4
3. Période de questions
4. Département de l'Administration
 - 4.1 Correspondance
 - 4.2 Fin de probation de monsieur Jonathan Tremblay
5. Département de l'Hygiène du milieu
 - 5.1 Compte rendu de l'Hygiène du milieu
 - 5.2
 - 5.4
6. Département des Travaux publics
 - 6.1 Compte rendu des Travaux publics
 - 6.2 Travaux chemin Lac-Gagnon Est P-14 et P-32
 - 6.3 Priorisation des travaux du réseau MTQ
 - 6.4 Demande du MERN
7. Département de la Sécurité publique
 - 7.1 Compte rendu de la Sécurité publique
 - 7.2
8. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement
 - 8.1 Compte rendu de l'Urbanisme et de l'Environnement
 - 8.2 Amendement de la résolution numéro 15-08-17805-
Dérogation mineure 136, chemin des Trembles
 - 8.3 Demande d'un P.I.I.A : Enseigne au dépanneur du coin
9. Département des Loisirs, culture et tourisme
 - 9.1 Compte rendu des Loisirs, culture et tourisme
 - 9.2 Nom du carnaval de Duhamel
 - 9.3
10. Département du Service à la collectivité
 - 10.1
 - 10.2
11. Varia
 - 11.1 Souper du Centre d'Action culturelle
 - 11.2 Remplacement d'un membre du CCU
12. Période de questions

5675

13. Levée de l'assemblée

À une séance régulière tenue le 2 octobre 2015 à 19h30 à la salle communautaire de la municipalité de Duhamel, sous la présidence de monsieur David Pharand, maire

Sont présents:

Messieurs Gaëtan Lalande
Daniel Berthiaume
Michel Longtin
Noël Picard

Sont absents :

Monsieur Gilles Payer

Madame Doris Larose

Secrétaire d'assemblée: Madame Nathalie Brunet était présente en l'absence de madame Claire Dinel.

ORDRE DU JOUR

1. 15-10-17836 Ouverture de la séance

Il est **résolu** unanimement

QUE,

La séance régulière soit ouverte à 19h40.

Adoptée.

1.1 15-10-17837 Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Madame Nathalie Brunet, soit nommée secrétaire de l'assemblée en remplacement de madame Claire Dinel, directrice générale.

Adoptée.

1.2 15-10-17838 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** unanimement

QUE,

L'ordre du jour soit accepté en laissant « les variés » ouverts.

Adoptée.

1.3 15-10-17839 Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 4 septembre 2015 et de l'assemblée spéciale du 16 septembre 2015.

Il est **résolu** unanimement

Que,

La lecture des procès-verbaux de la séance régulière du 4 septembre 2015 et de l'assemblée spéciale du 16 septembre soient exemptés et que lesdits procès-verbaux soient adoptés.

Adoptée.

2. FINANCES

2.1 15-10-17840 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois de septembre 2015

Il est **résolu** unanimement

QUE,

La lecture des comptes du mois de septembre 2015 au montant de 132650.60\$ qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 18793 à 18863, les prélèvements no 3960 au 3983 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 517.42\$ soit exemptée et le maire et la directrice générale sont autorisés à en faire le paiement.

QUE,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adoptée.

2.2 Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois de septembre 2015

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de septembre est déposé pour une dépense totale de 56471.10\$ pour considération au Conseil.

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière dépose et certifie sous son serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de septembre 2015.

Claire Diné, dg.

Claire Diné
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2.3 15-10-17841 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 24 septembre 2015

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 24 septembre 2015 soit accepté et est sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adoptée.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

4. ADMINISTRATION

4.1 Correspondance

***Le détail de la correspondance du mois de septembre 2015 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 2 octobre 2015 »

4.2 15-10-17842 Fin de probation de monsieur Jonathan Tremblay

ATTENDU la période de probation de monsieur Jonathan Tremblay à titre le poste d'opérateur classe 1- chauffeur-journalier est terminée suite à son embauche le 30 mars 2015, conformément à la convention collective présentement en vigueur ;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Le Conseil de la municipalité autorise l'embauche permanente de monsieur Jonathan Tremblay à titre de d'opérateur classe 1- chauffeur-journalier

ET QUE,

La classe 8, échelon 5 lui soit attribuée selon la convention collective.

Adoptée.

5. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

5.1 Compte rendu de l'Hygiène du milieu

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de l'Hygiène du milieu.

6. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

6.1 Compte rendu des Travaux publics

Aucun compte rendu n'est donné.

6.2 15-10-17843 Travaux chemin Lac-Gagnon Est : P-14 et P-32

CONSIDÉRANT QUE les travaux de déplacement du chemin Lac-Gagnon Est (P-14) au nord du chemin Robin sont en cours d'exécution;

CONSIDÉRANT QUE du dynamitage a été réalisé sur le chemin Gagnon Est, entre le chemin du Milieu et le chemin des îles (P-32) pour combler le remblai nécessaire pour le premier projet (P-14);

CONSIDÉRANT QUE du dynamitage est nécessaire et prévu aux plans et devis de la firme d'ingénieurs Laurin- Ryan;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Les membres du Conseil municipal autorisent la dépense de dynamitage de la firme Dynamitage St-Pierre inc. aux montants nets de

26 126,14\$ pour le P-14

et

5616,83\$ pour le P-32

Adoptée.

6.3 15-10-17844 Priorisation des travaux du réseau MTQ

ATTENDU QUE la MRC de Papineau présente annuellement au MTQ les priorités de son territoire en matière de travaux prioritaires à exécuter sur le réseau supérieur;

ATTENDU QUE la liste des travaux à exécuter sur le territoire de la municipalité de Duhamel doit être acheminée à la MRC;

ATTENDU QUE la municipalité croit opportun que des travaux de dynamitage doivent être effectués sur la route 321 à l'intersection du Lac Doré Sud pour sécuriser les lieux ;

ATTENDU QU'une amélioration de la signalisation devra être effective sur la route 321 à cet endroit ;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Le Conseil recommande au comité de Transport de la MRC de Papineau les travaux suivants : dynamitage et améliorer la signalisation à l'intersection du Lac-Doré Sud.

Adoptée.

6.4 15-10-17845 Demande d'appui du MERN

CONSIDÉRANT QU'un propriétaire situé au 300, ch. Lac-Lafontaine Nord a déposé une demande auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) afin d'aménager un chemin privé entre le chemin Lac-Lafontaine Nord et la propriété pré-citée;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) demande l'aval de la municipalité pour la réalisation de ce projet;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Les membres du Conseil ne s'objectent pas à la demande d'appui du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) afin de construire un chemin privé entre le chemin Lac-Lafontaine Nord et la propriété sise au 300 chemin Lac-Lafontaine Nord.

Adoptée.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Compte rendu de la Sécurité publique

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de la Sécurité publique.

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1 Compte rendu de service d'Urbanisme et environnement

Mme Doris Larose donne le compte rendu de l'Environnement.

8.2 15-10-17846 Amendement de la résolution numéro 15-08-17805-Dérogation mineure 136, chemin des Trembles

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du 136 chemin des Trembles de ne pas respecter une des conditions relative à sa demande de dérogation;

CONSIDÉRANT QUE la condition en cause exigeait la démolition d'un trottoir en pavé uni situé dans la bande de protection riveraine;

CONSIDÉRANT QUE le département de l'environnement de la Municipalité a procédé à une analyse et que des conditions d'amélioration de la bande riveraine sur plusieurs foyers d'érosion ailleurs sur le terrain seraient plus bénéfiques que l'enlèvement dudit trottoir qui serait dommageable pour l'environnement;

Il est résolu d'amender la résolution 15-08-17805 aux conditions suivantes :

En ajoutant les conditions suivantes :

- a. En exigeant le respect de l'entente signée le 28 septembre 2015, menant à la végétalisation de la partie gravelée jusqu'au lac (tourbe), à la plantation de myriques baumier et de Thuya occidental (cèdres);
- b. En exigeant qu'un minimum de 50% de la plantation soit réalisée au 15 octobre 2015 et ce, avant que le permis de construction pour l'agrandissement demandé soit émis;
- c. En exigeant un dépôt de 2 000\$ afin de s'assurer que 100% de la plantation soit réalisée au printemps 2016.

Adoptée.

8.3 15-10-17847 Demande d'un P.I.I.A : Enseigne du dépanneur du coin

CONSIDÉRANT une demande de modification à une demande antérieure résolution numéro 15-07-17782 pour des enseignes en vertu de notre règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale au 1865, route 321;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a analysé la nouvelle demande et a recommandé d'accéder à une partie des enseignes proposées;

Il est **résolu** unanimement

D'accepter l'enseigne sur potence, à condition que celle-ci ne soit pas directement au-dessus de la voie publique;

D'accepter l'enseigne en façade dans la vitrine.

D'accepter les enseignes apposées sur le mur donnant sur la rue Principale, une fois les modifications réglementaires en cause adoptées.

De refuser les autres propositions : aucune enseigne ne peut être installée sur les rampes d'un balcon ou d'une galerie, une seule enseigne sur potence est autorisée.

Adoptée.

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

9.1 Compte rendu du service des Loisirs, culture et tourisme

Aucun compte rendu n'est donné.

9.2 15-10-17848 Nom du carnaval de Duhamel

CONSIDÉRANT QUE le nom « Les diableries du Chevreuil » de Duhamel est utilisé depuis plusieurs années pour identifier le carnaval de Duhamel;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil souhaitent modifier le nom du carnaval;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Les membres du Conseil adoptent le nom « Les féeries du chevreuil » pour déterminer le nom du carnaval.

Adoptée.

10. SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

11. VARIA

11.1 15-10-17849 Souper d'Action Culturelle

ATTENDU QU'un souper du Centre d'Action culturelle est organisé le 7 novembre prochain à Saint-André-Avellin;

ATTENDU QUE la municipalité de Duhamel a été l'hôte du Symposium art in situ du Centre d'Action culturelle cette année;

Il est **résolu** unanimement

QUE,

Les membres du Conseil municipal autorisent la réservation d'une table pour 8 personnes au montant de 400\$ auprès du Centre d'Action culturelle pour la soirée du 7 novembre prochain;

ET QUE,

Les élus intéressés à y participer déboursent leurs frais de repas.

Adoptée.

11.2 Remplacement d'un membre du CCU

Monsieur Pharand donne des informations sur la mise en candidature pour le remplacement d'un membre du CCU.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. 15-10-17850 Fermeture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée se termine à 21h05.

Adoptée.

David Pharand
Maire

Nathalie Brunet
Adjointe administrative à la direction
générale